



*Direction Générale
Tél. 05.53.93.47.09*

Affaire suivie par Mme Christine CABOS

Réf : CC/LF n° 2014.019

Marmande le 10 avril 2014

Procès-verbal du conseil municipal du vendredi 4 avril 2014

Nombre de conseillers en exercice : 33

Présents : 32

Votants : 32

Le Conseil Municipal de la commune de Marmande, convoqué le 31 mars 2014, s'est réuni le vendredi 4 avril 2014 à 18 heures 30, dans la salle du Conseil Municipal de Marmande, en sa séance publique, sous la présidence de M. Daniel BENQUET, Maire de Marmande.

Présents : BENQUET Daniel, Maire, LABARDIN Philippe, VALAY Laurence, MANIER Bernard, CALZAVARA Martine, DUTHEIL Didier, SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIERE Sylvie, DUBOURG Jean-Luc, JACQUET Josette, Adjoint, MUNOZ Yolande, BOUGUES Marie-Françoise, CORREGES Jacqueline, HOSPITAL Michel, CHRISTEN Roland, COUZINEAU Patrick, MAURIN Patrick, ANGELY Lydie, CARRERE-GALDIN Nicole, VERDIER Alain, BALLEREAU Marie-Catherine, MARCHAND Jean-Pierre, CAMPS Brigitte, DALLA SANTA Jean-Christophe, BRETAGNE Karine, SPECOGNA Marilyn, GOUZES Gérard, MAHIEU Anne, FIGUÈS Fatima, HOCQUELET Joël, CILLIERES Charles, BORDERIE Sophie,, GAY Laurent, Conseillers Municipaux –

Absents ou excusés : CARBONNET Serge

Pouvoirs: /

M. Gérard GOUZES, Maire sortant, ouvre la séance en rappelant le résultat des élections municipales du dimanche 30 mars 2014.

Il procède à l'appel des élus un par un dans l'ordre des listes selon lequel ils ont été élus :

D. BENQUET, M. CALZAVARA, P. LABARDIN, L. VALAY, B. MANIER, S. GENEAU DE LAMARLIERE, D. DUTHEIL, L. ANGELY, J-P. MARCHAND, J. JACQUET, P. COUZINEAU, M-F BOUGUES, J-L. DUBOURG, J. CORREGES, P. MAURIN, M-C BALLEREAU, M. HOSPITAL, N. CARRERE-GALDIN, R. CHRISTEN, B. CAMPS, A. VERDIER, K. BRETAGNE, J-C DALLA SANTA, Y. MUNOZ, S. CARBONNET, M. SPECOGNA, G. GOUZES, A. MAHIEU, J. HOQUELET, S. BORDERIE, C. CILLIERES, F. FIGUES, L. GAY.

C'est à M. Gérard GOUZES, étant le doyen, qu'appartient le rôle de procéder à l'élection du Maire.

Il prononce un discours en préambule :

« Mesdames, Messieurs,

Je déclare le nouveau conseil municipal installé.

Avant de procéder à l'élection du Maire, je voudrais une dernière fois, comme Maire sortant, adresser quelques mots aux Marmandais.

Une nouvelle équipe, différente de la précédente, prend donc la direction de notre cité. Présentons-lui, sincèrement, toutes nos félicitations. A titre personnel, je lui formule tous mes vœux de réussite pour les six ans qui viennent, dans l'intérêt de Marmande et des

Marmandais. Votre tâche, Mesdames et Messieurs, sera rude et éprouvante car les Marmandais sont des gens toujours exigeants et impatientes.

Vous trouverez dans l'héritage du précédent conseil, tous les outils nécessaires à la poursuite du développement de Marmande. Un budget prêt à être voté, sans augmentation des taux de fiscalité, qui préserve, malgré les baisses de dotation de l'État, toutes nos associations et qui va engranger 1,5 millions de ventes immobilières en recette cette année, un compte administratif 2013 en équilibre avec un excédent de fonctionnement de plus de 3 millions d'euros, un encours d'endettement de 67 euros par an et par habitant sur quinze ans.

Vous trouverez une administration modernisée et numérisée, des services techniques performants et efficaces, une Communauté d'Agglomération de 43 communes construite pas à pas depuis 1992, dotée d'un projet territorial « VGA 2030 » voté à l'unanimité, un budget de 70 millions d'euros ; bref, un outil formidable de développement économique, social, sportif et culturel dont Marmande ne peut que profiter.

Mesdames, Messieurs, votre victoire électorale nous renvoie à notre défaite ... je dirais plus encore ... à ma propre défaite.

Je croyais, avec mes colistiers, que la transformation de Marmande en petite ville moyenne était une preuve suffisante de notre capacité à bien gérer et à permettre aux Marmandais de se protéger vers l'avenir avec confiance.

Je me suis trompé !

Était-ce l'usure du pouvoir ? Était-ce, comme l'on dit, le mandat de trop après 37 ans de fonction depuis 1977 dont 31 ans en qualité de Maire élu et réélu 7 fois en 1983 ; 1989 ; 1995 ; 2001 ; 2003 ; 2004 et 2008, même si chaque fois l'élection était acquise avec des équipes rajeunies et renouvelées.

Était-ce l'effet d'un mouvement de politique nationale ? Peu importe, seul le résultat est là et mon devoir est d'en tirer toutes les conséquences ... pour moi-même comme pour les Marmandais.

Ce résultat a été, pour mes colistiers comme pour moi et pour beaucoup de Marmandais, un véritable coup de tonnerre.

Ce résultat, après tant d'années de travail entièrement voués au service de notre ville, a été reconnaissons le pour nous, décevant.

En effet, comme 3122 Marmandais et Marmandaises, comme pour tous ceux qui m'ont accompagné, nous restons fiers du travail accompli tant dans la Commune que dans la Communauté d'Agglomération.

Demain, je n'aurai pas le plaisir d'inaugurer les réalisations en cours : la rénovation du Comoedia ; l'avenue Stéphane Hessel ; les logements et l'EPHAD du front de Garonne ou bien encore des HLM du Roc ; la grande piscine olympique et à vague d'Aquaval ; les pépinières d'entreprises EUREKA de Val de Garonne à Marmande-Sud, sans oublier le City-Stade à la Gravette et les jeux dans les HLM ; le mur à gauche du Pelotari ...

Je le regrette ... Mesdames et Messieurs de la majorité, c'est donc vous qui aurez cet honneur. Pour ma part, je vous l'annonce solennellement et avec beaucoup d'émotion : Je quitte la vie politique. Je ne resterai pas Conseiller Municipal comme je démissionnerai de mes fonctions de Conseiller après avoir installé le nouveau Conseil Communautaire le 12 avril prochain.

J'ai voulu faire de la politique par idéal et par soif d'action pour peser sur le cours des choses et sur le quotidien des Marmandais. Depuis mon entrée au Parlement à 38 ans, ma vie a été passionnante. J'ai fait familialement beaucoup de sacrifices. J'ai rendu des services. J'ai eu des amis fidèles et dévoués.

J'ai tant aimé agir pour peu qu'audace et courage soient au service d'une volonté.

C'est ce que je souhaite à mon successeur.

Pour conclure, je voudrais évoquer le souvenir de Monsieur Maurice CAZASSUS et de Monsieur Jean CONDOU qui m'ont appris Marmande, exprimer mes regrets et mes remerciements à toutes celles et à tous ceux qui nous ont soutenus jusqu'au bout, saluer tout le personnel municipal et tous les élus qui ont construit le Marmande d'aujourd'hui avec moi, dire à mes collègues, désormais dans l'opposition, qu'on n'est jamais aussi vainqueur ni

aussi vaincu qu'on se l'imagine, qu'ils ont le devoir de préparer l'avenir en étant tout autant constructifs que vigilants.

Albert CAMUS disait : « la vraie générosité envers l'avenir consiste à tout donner au présent ». Suivez bien cette maxime.

Voilà, Mesdames et Messieurs, c'est fini, une page se tourne et ce n'est pas sans une certaine émotion que je vous dis adieu en redevenant un simple citoyen. »

Gérard GOUZES procède ensuite à l'appel des élus et constate que la condition du quorum posée à l'article L. 2121-7 du CGCT est remplie.

Il désigne Madame Yolande MUNOZ Secrétaire de séance, et Mesdames Anne MAHIEU et Marylin SPECOGNA sont désignées assesseurs.

Il invite les éventuels candidats au poste de Maire à se faire connaître.

Seul M. Daniel BENQUET se porte candidat.

Gérard GOUZES fait procéder au vote en appelant les élus un par un à déposer leur enveloppe dans l'urne. Le bureau, assisté de la secrétaire et des assesseurs, procède immédiatement au dépouillement qui donne le résultat suivant :

Nombre de votants : 32

Nombre de suffrage déclarés nuls : 6

Nombre de suffrages exprimés : 26

Majorité absolue : 14

Gérard GOUZES proclame M. Daniel BENQUET, ayant obtenu 26 voix, élu Maire de Marmande.

M. le MAIRE nouvellement élu prononce ensuite le discours suivant :

Mesdames, Messieurs, mes chers collègues,

Je voudrais d'abord exprimer mon émotion, puisqu'après avoir été à certaines places, après avoir contemplé ce tableau pendant des heures, je me retrouve maintenant face à vous, à organiser vos débats.

Permettez moi d'abord de vous faire une petite remarque sur vos mines, il est particulièrement agréable de voir ses amis sourire dans cette enceinte, puisque pendant des années ça n'était pas le cas, je suis très heureux de voir vos mines réjouies, je suis très fier de vous, et j'espère que les Marmandais seront aussi heureux et fiers que je le suis à cet instant.

Permettez moi de commencer par une référence littéraire également, ceux qui me côtoient savent que j'aime par-dessus tout la poésie, que j'aime Aragon, et Aragon disait : « Les choses vont comme elles vont, de temps en temps la terre tremble ».

Les choses vont comme elles vont dans l'histoire de Marmande avec pour première référence historique le conseil de Granon en 623, le Haut moyen âge, ce n'est pas hier.

La vie de nos concitoyens s'est égrenée au fil des années pour amener Marmande où elle est aujourd'hui.

Cette vie de temps en temps a vécu les tremblements de sa terre, après la charte accordée aux Marmandais en 1182 par Richard Cœur de Lion, il y a eu cet épisode que beaucoup de Marmandais ignorent encore et qu'il nous faudra peut être un jour relever, c'est les 7 000 morts de la croisade contre les Albigeois, c'était la deuxième plus grande tuerie de France pendant cet épisode dramatique qu'était la croisade contre les Albigeois, et ce sont les Marmandais qui l'ont subi.

Il y a eu ensuite les guerres de religions avec les incendies, notamment ici, avec le couvent des Cordeliers, il y eu ensuite les affres des guerres, puis la Libération. Et depuis la Libération les Marmandais ont repris à leurs comptes cette phrase d'Aragon « Les choses vont comme elles vont ».

Nous avons assisté de leur part à une synergie des ambitions, pour grandir au fil des années. Certaines familles ont réussi, ont exporté leur savoir faire, dans le domaine agroalimentaire notamment. Il y a eu ensuite la période des bâtisseurs, avec des entreprises qui rayonnées

dans toute l'Aquitaine et même au-delà. Il y a eu la réussite des industriels de l'aéronautique que l'on voit encore aujourd'hui amener de la plus-value sur notre territoire. Il y a eu le rayonnement de sportifs, de clubs sportifs que l'on a vu opérer au plus haut niveau. Et il y a eu aussi plus récemment un engrais de la culture avec un rayonnement National et International dans certain domaine.

De temps en temps pourtant la terre tremble et deux dates seront marquées d'une pierre blanche depuis la Libération, 1983 et 2014.

La tradition Marmandaise est faite de fidélité en politique, les Maires en principe durent longtemps, exception faite du mandat de Monsieur GUILLOT, qui n'aura pas été renouvelé, certains conseillers sont encore ici, j'ai tenu à ce qu'ils soient présents, à ce qu'ils partagent cet instant avec nous, c'était alors une courte victoire qui permis une alternance qui dura jusqu'à aujourd'hui.

Depuis 1983 Gérard GOUZES a donc dirigé cette commune, j'ai lu dans les journaux une analyse que je partage, il a été un Maire bâtisseur. Il a également été, il l'a rappelé, un Maire organisateur administrativement puisque la commune s'est développée, et l'intercommunalité s'est installée de façon définitive.

Je dois dire malheureusement qu'il a été aussi un Maire clivant, et je ne passerai pas sur ces épisodes puisqu'il vaut mieux les aborder une fois pour toute avant de tournée la page.

Il y a eu en revanche des choix urbains que je constate aujourd'hui, que je ne partageais pas forcément, mais ils ont été faits, ils ont été assumés et c'est ainsi que cela doit se passer.

La dernière passation des pouvoirs en alternance en 1983 a été difficile, elle a été un moment que certains n'ont pas oublié, personnellement vous le savez j'ai aussi eu du mal à passer, sur certains épisodes de la vie politique locale, aujourd'hui il nous faut penser à demain.

Nous avons devant nous 6 années, 6 années de travail, 6 années de représentation, 6 années de corrections à effectuer.

Vous le savez j'ai tenu à ce que notre campagne soit une campagne de propositions, nous avons fixé 5 objectifs pour cette mandatures 2014/2020.

Le premier objectif est d'améliorer la situation socio économique de chaque Marmandais, au travers de 3 points, la maîtrise de la fiscalité, effectivement cela fait quelques années que les taux n'ont pas augmenté, mais ils avaient tellement dérapé auparavant que la fiscalité à été tout au long de cette campagne la première préoccupation des Marmandais.

Le deuxième point c'est l'emploi, au travers de nos propositions il nous faudra impérativement faire en sorte que notre territoire assume un objectif de plus value de manière à ce que nos entreprises puissent embaucher, nous ne pouvons pas faire l'impasse du dynamisme économique, et tous les outils qui ont été mis en place seront facilités, tous les outils verront leur pouvoir augmenter, il est impératif que nos outils économiques nous permettent de développer l'emploi.

Le troisième point c'est la lutte contre l'aléa social, j'ai beaucoup insisté sur ce point là pendant notre campagne électorale, la situation de notre pays est extrêmement difficile, vous le savez il va y avoir une baisse des dotations de l'Etat, vous le savez également nous avons un chômage qui est extrêmement élevé sur notre territoire, nous sommes à près de 18 % de chômage, ce qui implique de notre part un travail de chaque instant pour aider les Marmandais qui sont dans la difficulté.

Aider les Marmandais qui sont dans la difficulté ça ne veut pas dire recourir à l'assistanat, l'assistanat est une solution stérile à court terme et à long terme. Nous développerons des outils de solidarité, nous développerons des outils d'échanges, de manière à peser plus directement sur le budget des ménages qui sont en difficulté pour les sortir de ces difficultés, et ces personnes se mettront au service de la collectivité, ce qui permettra de ne pas les mettre à l'index, de garder une fierté, et ce qui leur permettra de garder un statut de citoyen à part entière.

Notre deuxième objectif est d'améliorer l'ensemble des services à la population, les services seront en permanence adaptés aux besoins. Nous associerons également les usagers aux décisions, nous mettrons en place une veille sociale et une veille générationnelle, et nous rassurerons enfin le personnel communal, j'ai entendu beaucoup trop de choses pendant cette

campagne électorale, ne vous inquiétez pas comme j'ai pu l'entendre à certains moments, les chars de BENQUET ne raseront pas la Maire.

Le troisième objectif que j'ai fixé pendant cette campagne électorale est de redonner la parole aux Marmandais, les conseils de quartier auront une compétence décisionnelle, leur membres seront élus, nous positionnerons à côté de chaque adjoint une commission municipale, qui conseillera, qui analysera, qui orientera notre réflexion. Il est très important, ça a été ma priorité pendant toute cette campagne électorale, de redonner la parole aux Marmandais.

Le quatrième objectif que j'ai fixé pour cette mandature, c'est de renforcer l'attractivité de la ville et du territoire, au travers des équipements sportifs et culturels pour lesquels une réflexion va s'engager immédiatement pour connaître les priorités, pour les financer sur le reste de la mandature. Nous établirons les bases d'une réflexion pour la création d'un établissement public de coopération culturelle au niveau du territoire. Il y a des manifestations culturelles qui sont très intéressantes, qui sont magnifiques, qui sont bien gérées, qui aujourd'hui souffrent de ne pouvoir se développer. Au travers de cet outil là nous leur permettrons d'obtenir les moyens financiers, pour leur développement et pour leur répartition sur l'ensemble du territoire.

Enfin dans ce quatrième objectif il est bien évident que nous restaurerons les fêtes de Marmande et la Cavalcade de Marmande, et nous porterons une attention particulière sur les animations hivernales et estivales.

Dernier objectif, cinquième point, le centre ville, notre centre ville est en train de mourir à petit feu, tout le monde s'en rend compte, nous avons à cœur de mettre en place notre opération centre ville, cœur de vie. On ne peut pas imaginer une agglomération ou un centre urbain, sans un cœur de vie, nous réfléchissons avec tous les partenaires, au sens de circulation, au stationnement, aux transports collectifs, aux mobilités douces, à la vie quotidienne, au logement, à l'accessibilité, et à l'agrément visuel de manière à ce que Marmande ait un cœur qui bat et que le territoire suive le rythme de Marmande, c'est un point essentiel pour moi, et j'aimerais que chaque Marmandais qui se promène en ville, que chaque visiteur qui nous rend visite, se dise, mon dieu que cette ville est belle, mon dieu que cette ville accueillante.

Il nous faudra fixer un échéancier pour notre action municipale je voudrais tout de suite vous donner mes deux priorités, je veux que d'ici le mois de juin la citoyenneté soit en place, je veux que d'ici fin décembre le projet cœur de vie ait été réfléchi de manière à ce que 2015 voit l'application de tout le programme.

Si la terre a tremblé le 30 mars 2014, c'est en raison d'un frisson d'émotion, chargé d'espoir, qui a parcouru une grande partie de la population Marmandaise.

Nous sommes désormais mes chers amis condamnés à réussir, je sais que vous en avez conscience, je sais que vous en avez la capacité, je sais aussi que lorsque vous rendrez votre copie dans 6 ans votre note sera excellente.

Je n'ai qu'un mot à dire, dans la fidélité de tout ce qui a été entrepris et réussi dans le passé, vive Marmande.

M. le MAIRE prend la présidence de la séance et rappelle qu'en application du CGCT la commune peut disposer de neuf postes d'adjoints. Il propose de fixer à huit le nombre d'adjoints et fait procéder au vote.

Votants : 32 - Exprimés : 31 - Pour : 31 - Contre : 0 - Abstention : 1 (GAY)

M. le MAIRE rappelle que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil municipal. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre de candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un. Si après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

M. le MAIRE propose un délai de 10 minutes pour le dépôt des listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire qui doivent comporter au plus autant de conseillers municipaux que d'adjoints à désigner.

A l'issue du délai accordé par le Conseil municipal, M. le MAIRE constate qu'une seule liste de candidats aux fonctions d'adjoint au Maire a été déposée.

Il fait procéder au vote en appelant les élus un par un à déposer leur enveloppe dans l'urne. Le bureau procède au dépouillement qui donne le résultat suivant :

Nombre de votants : 32

Nombre de suffrage déclarés nuls : 6

Nombre de suffrages exprimés : 26

Majorité absolue : 14

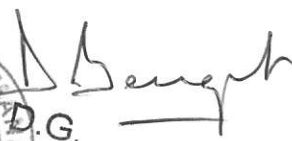
La liste de Philippe LABARDIN ayant obtenue 26 voix est élue


M. le MAIRE proclame les résultats de l'élection des adjoints qui sont immédiatement installés et prennent rang dans l'ordre de la liste telle qu'elle a été déposée

1 - Philippe LABARDIN, 2 - Laurence VALAY, 3 - Bernard MANIER,
4 - Martine CALZAVARA, 5 - Didier DUTHEIL, 6 - Sylvie GENEAU DE LAMARLIERE,
7 - Jean-Luc DUBOURG, 8 - Josette JACQUET

L'ordre du jour étant épuisé, M. le MAIRE lève la séance et invite les présents à un vin d'honneur dans la salle des mariages.

Le Maire de Marmande,


D.G.
Daniel BENQUET

The seal of the Municipality of Marmande is circular. It features a central emblem with a figure holding a staff, surrounded by the text 'MAIRIE DE MARMANDE' and a small star at the bottom.